



SNUDI-FO Section d'Ille-et-Vilaine

35, rue d'Echange 35000 RENNES
Tel : 02.99.65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours
Fax : 02.99.31.64.32 Mail : snudifo35@wanadoo.fr
Site : <http://snudifo35.over-blog.com>

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS
ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE

Déclaration préalable au CTPD d'Ille et Vilaine du 17 novembre 2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le bilan de la rentrée 2009 dans le 1^{er} degré public n'est pas bon. Les moyens mis à la disposition du département ne sont pas à la hauteur de la croissance démographique continue que connaît le département depuis déjà de nombreuses années. Tous les indicateurs le montrent : le ratio P/E a baissé de manière non négligeable, le taux d'encadrement moyen lui reste constant, alors qu'il y aurait nécessité de le faire baisser, en faisant en sorte qu'aucune classe n'accueille plus de 25 élèves (15 en petite section de maternelle).

La rentrée 2009, c'est également un nouveau recul de la scolarisation des enfants de deux ans dans le public, alors qu'elle se maintient dans le privé (qui enregistre une hausse de ses effectifs en maternelle, alors que ceux du public baissent). L'analyse comparée des effectifs du privé et du public (une hausse proportionnellement beaucoup plus importante dans le privé que dans le public) confirme donc ce que nous dénonçons depuis longtemps : cette politique de réduction de la scolarisation des enfants de deux ans dans le public favorise l'enseignement catholique.

Lors du CTP de rentrée, le 8 septembre, le SNUDI FO avait également dénoncé la non prise en compte par l'administration des situations particulières, toutes légitimes, présentées par les organisations syndicales. Votre bilan ne s'intéresse pas aux conditions de travail que vous imposez aux enseignants et aux élèves dans nombre d'écoles : complexité des répartitions, notamment dans les petites écoles, scolarisation des enfants handicapés (quelle école n'est pas aujourd'hui concernée), augmentation importante en cours d'année des effectifs, prévisible mais néanmoins non prise en compte. Il convient d'ajouter à cela la quasi suppression des RASED, grands absents de votre bilan. Il aurait pourtant été intéressant de savoir combien de RASED complets peuvent continuer à remplir leurs missions, notamment d'aide aux élèves en difficulté, mais aussi combien d'écoles, peut-être de circonscriptions entières, ne peuvent plus en bénéficier.

De la même manière, la présentation de la scolarisation des élèves handicapés est particulièrement sommaire et ne fait nullement état des difficultés rencontrées sur le terrain, qui sont nombreuses, et que vous connaissez pourtant précisément : élèves en attente d'accompagnement, élèves en attente de notification de la MDPH, notifications d'orientation en établissement spécialisé non suivies d'effet.

Ainsi, l'institution accroît ses exigences, renforce la pression sur les enseignants en leur retirant les moyens de remplir leur mission. La casse de l'Ecole publique et du statut de ses maîtres se poursuit : masterisation du recrutement et de la formation des maîtres, jardins d'éveil, décrets Darcos, qui ont permis la suppression des RASED, Loi Carle, loi de mobilité dans la fonction publique, toutes réformes ayant pour but de supprimer des milliers de postes, de flexibiliser, précariser, privatiser les emplois dans l'Education Nationale, et que Le SNUDI FO s'emploiera à combattre.